



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

EXERCICE 2019-2020



SOMMAIRE

1. Le groupe FACE.....	5
1.1 FACE Aujourd'hui.....	6
1.2 Nos métiers.....	8
1.3 Nos collaborateurs.....	12
1.4 Notre modèle d'affaires.....	14
2. Notre politique RSE.....	18
2.1 Nos engagements RSE et leur gouvernance.....	19
2.2 Identification de nos principaux enjeux et risques extra-financiers.....	20
3. Nos risques extra-financiers.....	23
3.1 La santé et la sécurité des collaborateurs.....	24
3.2 La formation.....	28
3.3 Les achats responsables et la sous-traitance.....	32
3.4 La satisfaction des clients.....	34
3.5 La sécurité informatique.....	36
3.6 La digitalisation des métiers et activités.....	38
3.7 Les émissions de gaz à effet de serre et l'efficacité énergétique.....	42
3.8 Tableau des risques, les plans d'action et des indicateurs clé de performance.....	44
4. Actions en faveur de l'économie circulaire : la prévention des déchets.....	47
5. Méthodologie et indicateurs.....	51
6. Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la Déclaration de Performance Extra-Financière du groupe FACE pour l'exercice 2019-2020.....	55



1.1 | FACE AUJOURD'HUI



Historique

Groupe familial indépendant depuis sa création en 1979, FACE est spécialisé dans l'enveloppe du bâtiment.

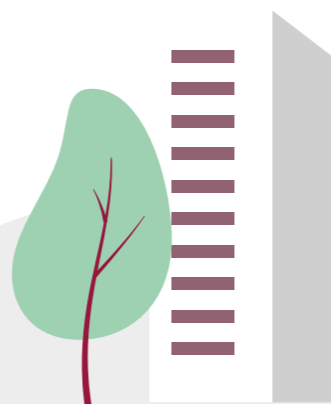
Notre développement a reposé sur l'intégration, au niveau de la gouvernance, des collaborateurs souhaitant évoluer vers des postes de direction. Le groupe a ainsi pu laisser la possibilité à ses cadres de créer ou devenir responsables de filiales régionales qui bénéficient d'une grande autonomie locale.

Au fil des années, nos activités ont changé au gré des évolutions réglementaires, techniques et architecturales. Notre réactivité et notre volonté d'adaptation ont permis au groupe de s'ajuster à ce marché en constante évolution, et ainsi de poursuivre notre développement.

Toujours soucieux de proposer à nos clients architectes, bureaux d'études, contractants ou maîtres d'ouvrage, des solutions pérennes à leurs projets, le groupe FACE a développé une palette de nouveaux métiers. La menuiserie aluminium depuis 1996, la charpente métallique en 2013, un bureau d'étude en énergies renouvelables en 2014 et un service entretien des bâtiments en 2015, ont permis de répondre aux nouvelles exigences thermiques et environnementales en ayant une approche plus globale de l'enveloppe du bâtiment.

Le groupe FACE s'est dernièrement renforcé avec la création d'un bureau d'études R&D dédié au BIM et d'une activité de désamiantage.

Aussi, bien qu'inchangé, notre sigle **FACE** a vu sa signification évoluer. De Façade Acier Couverture Étanchéité représentant les deux spécialités premières (façade acier/bardage et couverture/étanchéité), il est devenu **Façade Aluminium Charpente Étanchéité** caractérisant précisément notre métier : l'enveloppe du bâtiment.



Nos filiales

L'implantation des entités du groupe FACE nous permet d'être présent sur l'ensemble de l'hexagone, au plus près des décideurs régionaux et nationaux. Il faut noter également une présence à l'international avec notre **filiale LUSITANA FACE** à Sangahlos au Portugal.

Chaque société constituant le groupe est juridiquement indépendante et dispose d'une direction, d'un bureau d'étude, d'un service commercial et de suivi de travaux auxquels s'ajoutent les services administratifs. La structure FACE SA regroupe les principales fonctions supports : finance, juridique, assurance, informatique et gestion des ressources humaines.

Nos principaux clients sont des professionnels. En 2020, **98% du CA était réalisé auprès de clients industriels.** Seuls les travaux d'étanchéité béton peuvent être réalisés pour des clients particuliers.



Le groupe comprend

FACE SA

et **28** filiales
opérationnelles.



1.2 | NOS MÉTIERS



FAÇADE

Anciennement appelée bardage, la façade est une des parties les plus esthétiques de notre métier. L'évolution des matériaux et de la forme des ouvrages réalisés demande une expertise technique de plus en plus précise tant au niveau des études qu'au niveau de la mise en œuvre. Qu'il s'agisse de peau extérieure en acier nervuré, en matériaux composites, en cassettes, en lames, ou encore en bois, la façade caractérise clairement l'architecture des bâtiments. En complément de cet aspect esthétique, l'isolation et l'étanchéité à l'air sont devenus, ces dernières années, des paramètres primordiaux à prendre en compte dans nos réalisations.

ALUMINIUM

La façade aluminium est la signature architecturale des ouvrages qu'ils soient tertiaires, industriels ou commerciaux. Depuis 1996, l'ingénierie des façades est venue compléter notre palette métier. Allant de simples châssis aux murs rideaux les plus complexes, en passant par les verrières ou les protections solaires, notre expertise se veut complète. Que ce soit la conception par nos bureaux d'étude, la fabrication dans notre atelier, la pose et le suivi sur chantier, nos équipes dédiées ont la maîtrise totale de ce savoir-faire.

CHARPENTE

La construction métallique est la partie structurelle des projets. Elle dimensionne et dessine le squelette nécessaire à l'habillage en toiture et façade des bâtiments. Les ingénieurs de notre bureau d'étude sont la pierre angulaire du clos et du couvert. Tout en respectant les choix du concepteur, ils doivent adapter leur travail en fonction des demandes des différents corps d'état venant après eux dans le processus constructif. Viennent ensuite, la fabrication en atelier puis la pose sur site par les équipes du groupe.

ÉTANCHÉITÉ

L'étanchéité de toiture a pour fonction première de pérenniser l'ouvrage. Notre expertise nous permet d'adapter les techniques de mise en œuvre (bitume élastomère, membrane synthétique) en fonction de la nature du support (acier, bois ou béton). C'est notamment grâce à ces différentes options que les réalisations peuvent dépasser la simple notion d'étanchéité à l'eau en se souciant par exemple de l'étanchéité à l'air ou de l'isolation thermique.



1.2 | NOS MÉTIERS



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Depuis 2014, à travers notre filiale FACE Énergies, nous pouvons accompagner nos donneurs d'ordre dans la conception de centrales photovoltaïques en toiture. Le constat est simple, la fonction première de la couverture est de garantir la mise hors d'eau du bâtiment et la surface rendue disponible n'est pas ou peu exploitée. Fort de notre expérience dans l'étanchéité, nous avons développé un bureau d'étude qui permet à nos clients d'intégrer en toute sécurité une centrale photovoltaïque sur leur toit. Qu'il s'agisse de revente ou d'autoconsommation d'énergie, nous avons la solution pérenne aussi bien en étanchéité qu'en technique photovoltaïque.

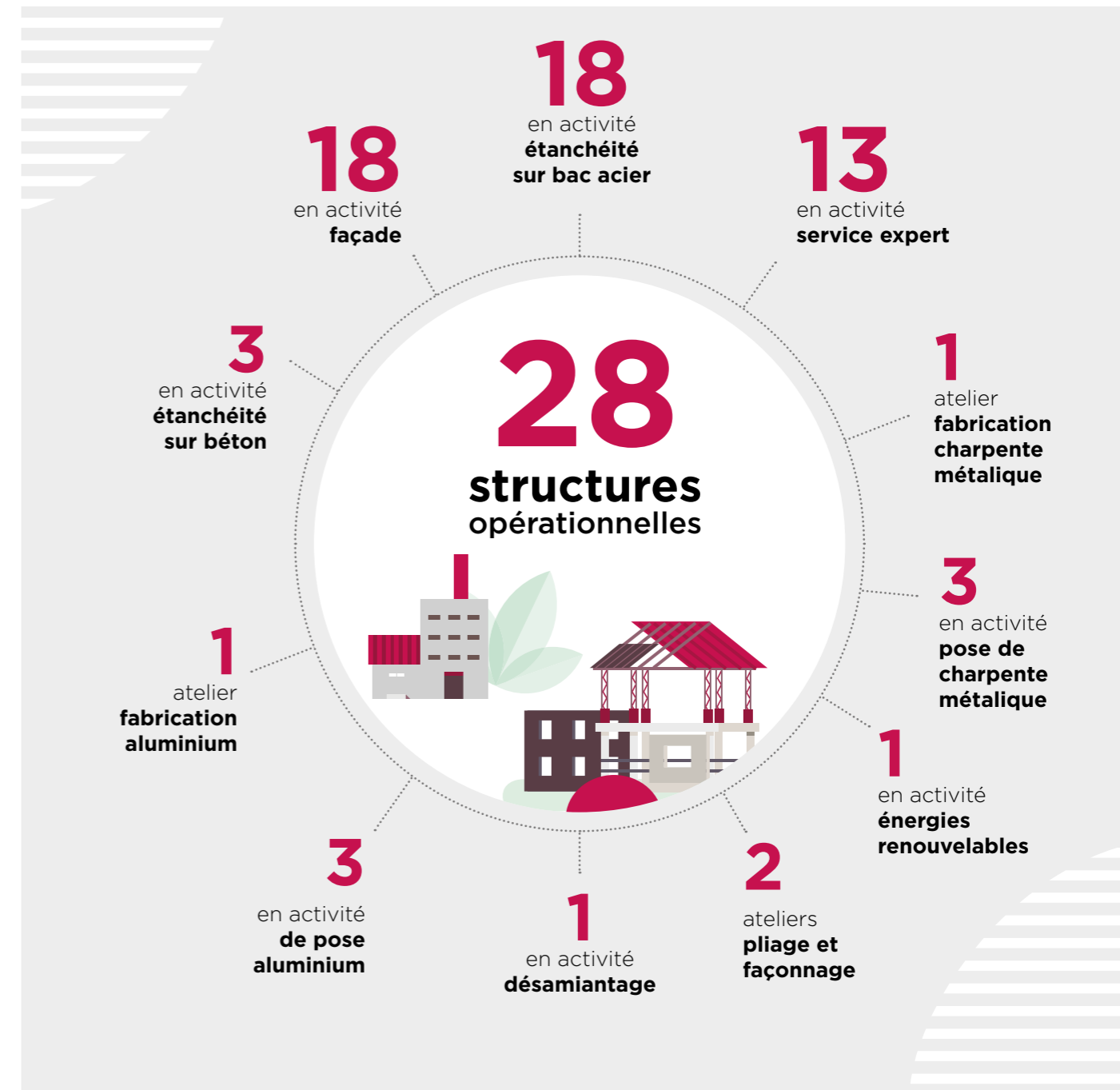
PLIAGE ET FAÇONNAGE

Ce sont les ouvrages qui assurent la bonne finition de nos réalisations. On parle plus communément de coiffe d'acrotère, bavette basse, jambage de porte, raccord d'angle, appui de châssis, joint creux, etc... Ils sont réalisés sur mesure, et généralement à partir de tôles planes en acier prélaqué de faible épaisseur, cependant, les équipes utilisent de plus en plus l'aluminium, l'acier inoxydable, le zinc ou le cuivre. Ces différents matériaux suivent un circuit de fabrication très précis au travers de cisailles, presses plieuses, poinçonneuses numériques. Ces détails autrefois cachés pour se fondre dans le projet, deviennent aujourd'hui plus visibles et contrastés pour assurer une identité plus marquée aux ouvrages.



SERVICE EXPERT

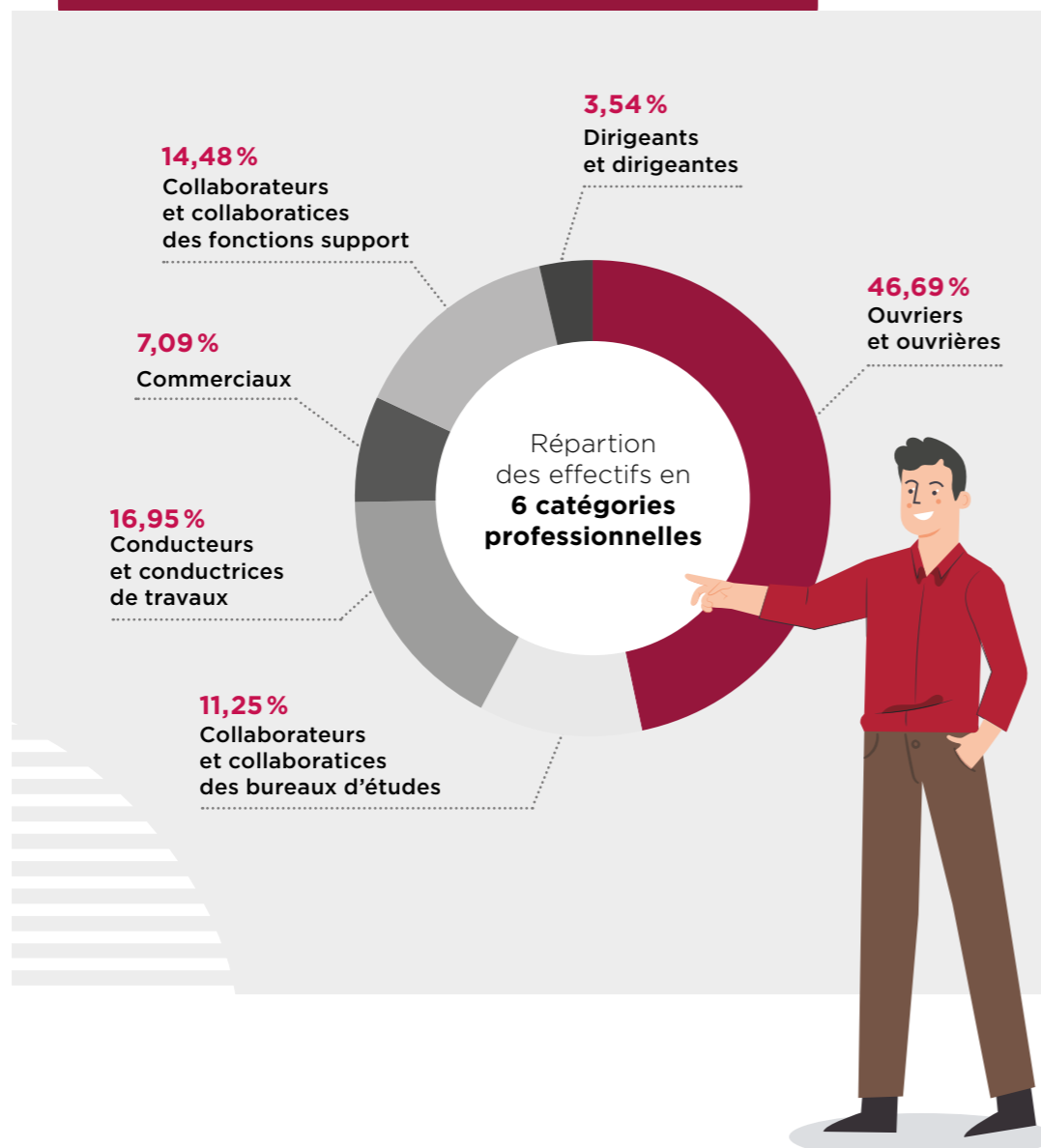
Avec FACE SERVICE EXPERT, nous proposons aux clients une plus-value de services pour assurer la pérennité de l'enveloppe de leurs bâtiments : prestations d'entretiens, de réparations, de diagnostics, d'interventions urgentes ou de petits travaux.



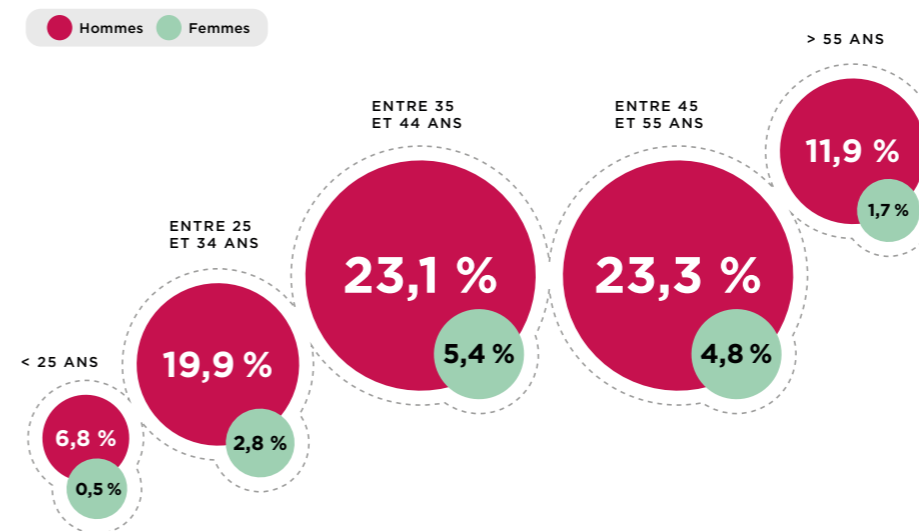
1.3 | NOS COLLABORATEURS

“ Au 30 septembre 2020, l'effectif total du groupe FACE est de **649 salariés** dont **96,15 %** en France et **3,85 %** au Portugal. ”

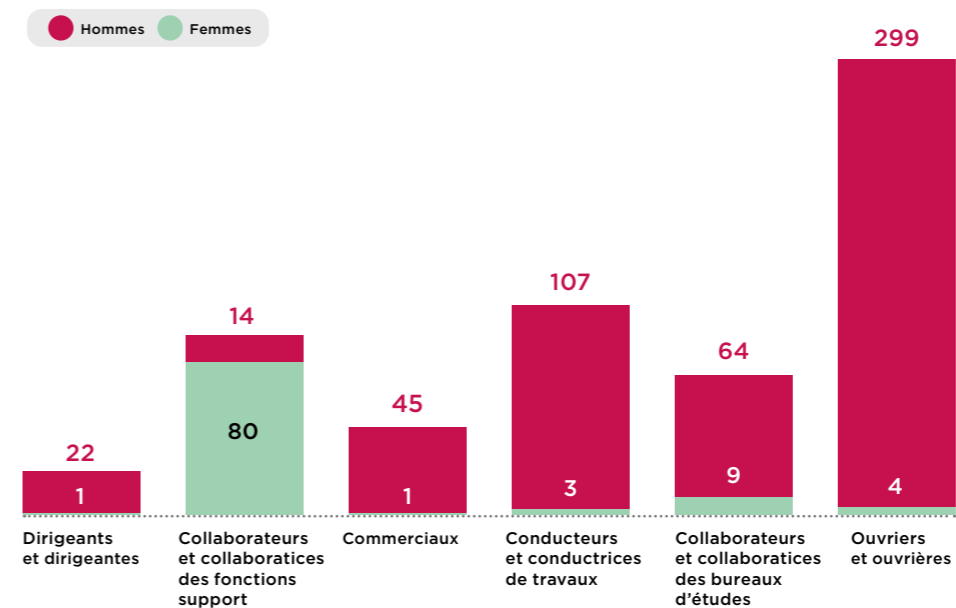
Répartition des salariés au sein du groupe par catégories professionnelles :



Pyramide des âges au sein du groupe :



Catégories professionnelles par genre au sein du groupe, en effectif :



“ L'ancienneté moyenne est de **8,17 ans** pour les filiales françaises et de **9 ans** pour Lusitana. ”

Agir contre les discriminations

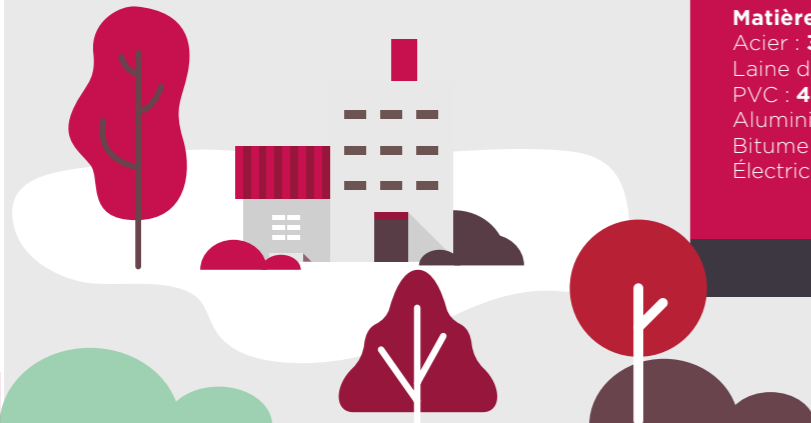
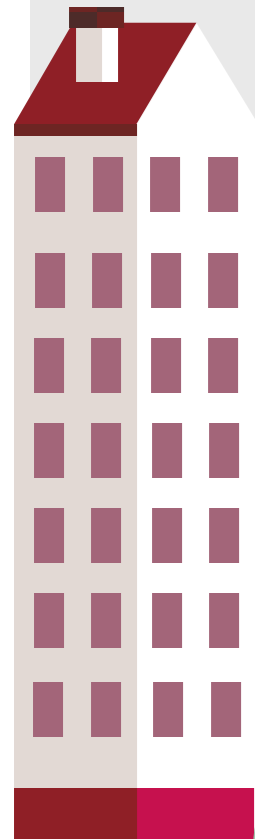
FACE ÎLE-DE-FRANCE s'est employée à mesurer son **index Femme/Homme** mais la note globale de l'index est incalculable en raison notamment d'un manque d'effectif représentatif.

Le taux d'emploi des travailleurs handicapés est de 2,39 % pour le périmètre France. Des prestations de services sont passées en outre auprès du secteur adapté.



1.4 | NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

FACE SA :
Spécialiste
du clos et
du couvert
du bâtiment
depuis 1979



Nos ressources



CAPITAL ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTAL

Chiffre d'affaires : **280 M€**
FACE SA et 28 filiales
opérationnelles :
27 dans 11 régions françaises
et 1 au Portugal



CAPITAL HUMAIN

649 collaborateurs
16 apprentis



CAPITAL INDUSTRIEL

1 bureau d'études par filiale
4 ateliers
1 entrepôt par filiale



CAPITAL ENVIRONNEMENTAL

Matières premières consommées :
 Acier : **3 304 482 m²**
 Laine de roches : **2 105 238 m²**
 PVC : **492 628 m²**
 Aluminium : **235 tonnes**
 Bitume : **4 254 829 m²**
 Électricité consommée : **1 418 438 KWh**

ÉTANCHÉITÉ DE TOITURE ET FAÇADES

Études techniques/conception
 Achats des produits finis
 Mise en œuvre sur chantier

CHARPENTE MÉTALLIQUE

Études techniques/conception
 Achats des produits bruts
 Transformation en atelier
 Mise en œuvre sur chantier



SERVICES

Intervention rapide
 Désamiantage
 Bureau Étude
 Photovoltaïque

MENUISERIE ALUMINIUM

Études techniques/conception
 Achats des produits bruts
 Transformation en atelier
 Mise en œuvre sur chantier

Aspect humain
Respect
Organisation
Service
Adaptation



Nos impacts et résultats



ACTIVITÉS

2028 chantiers réalisés
2 159 tonnes de charpentes posées
14 structures avec une certification Qualibat



IMPACTS SOCIAUX

97 recrutements en CDI et CDD
 Taux de gravité des accidents du travail : **3,45**
617,5 jours de formation
8,17 ans d'ancienneté moyenne (pour la France)



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

28% des véhicules de flotte interne en dessous de 95g/km d'émission de CO₂
4,64% de chantiers avec une certification BREEAM et HQE
 Achat de **784 097 litres** de carburants



IMPACTS SOCIÉTAUX

100% des fournisseurs d'origine européenne dont **97,16%** en France

LES ATTENTES ET TENDANCES DU MARCHÉ

- Qualité
- Santé & sécurité au travail
- Gestion des déchets
- Transition numérique
- Règlementation
- Attractivité des talents
- Transition énergétique

1.4 | NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

Notre modèle d'affaires présente de façon synthétique et globale l'activité et les chiffres clés du groupe FACE dont le développement s'est construit autour de cinq valeurs :

1. Aspect humain au cœur de l'entreprise

Dans notre relation avec les clients ou les fournisseurs, et dans l'accompagnement, la formation et la progression de nos collaborateurs. Nos métiers reposent sur les relations humaines du début à la fin de la chaîne de production qui reste très manuelle. Pour asseoir la pérennité de nos entreprises, il faut que notre force vive, l'humain, se sente intégré, autonome, et faisant partie d'une organisation structurée lui laissant en même temps suffisamment de libertés pour être force de proposition. Cette progression profitable aux entreprises et aux collaborateurs est accompagnée de formations le plus souvent internes par les plus expérimentés.

2. Respect

Des engagements pris et tenus, en termes de prix, de délai ou de qualité.

3. Organisation

Gage de la réussite de nos chantiers. Elle passe par des équipes formées, autonomes et responsables depuis le chiffrage jusqu'à la pose en passant par les études techniques et le suivi.

4. Service

Au plus près des problématiques locales, l'implantation nationale donne une grande réactivité dans l'accompagnement des projets de nos clients et dans l'entretien ou l'amélioration des ouvrages existants.

5. Adaptation

Une évolution constante. Ces dernières années, les nouvelles règles thermiques, le virage numérique et les enjeux qualité et environnementaux sont les principales mutations sur lesquelles le groupe travaille quotidiennement.

En tant que spécialiste du clos et du couvert du bâtiment, le groupe est confronté aux attentes et aux grandes tendances du secteur de la construction :

Qualité

Le service rendu associe la qualité et la satisfaction de nos clients, c'est un gage de durabilité de la relation commerciale.

Réglementation

Le cadre législatif et réglementaire pose un cadre formel strict et évolutif qui nécessite d'être pris en compte régulièrement dans l'actualisation des processus mis en œuvre.

Santé et sécurité au travail

Les salariés du secteur de la construction sont exposés à des risques élevés en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Formations, bonnes pratiques et encadrement sont primordiales.

Attractivité des talents

Ce sont nos talents qui permettent au groupe FACE d'être reconnu pour son expertise aujourd'hui et qui lui permettront d'être encore plus performant demain.

Gestion des déchets

Elle est au cœur de la mise en place d'une économie circulaire au sein du secteur : réduire, réutiliser et recycler.

Transition énergétique

La mesure et la réduction des émissions de gaz à effet de serre doivent être prises en compte dans le cadre de nos activités afin de contribuer à la transition énergétique.

Transition numérique

Bien que la chaîne de production demeure très manuelle au sein de nos activités, le secteur de la construction comme tout autre domaine économique doit prendre en considération la transformation des entreprises vers le digital. Les nouvelles méthodes de travail qui en résulteront doivent être appréhendées dès à présent tant pour les métiers de bureaux que sur les chantiers.



2.1 | NOS ENGAGEMENTS RSE ET LEUR GOUVERNANCE

L'année 2020 est une année importante dans la construction de la démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise du groupe FACE. Elle a vu la constitution d'un comité de pilotage (COPIL) RSE regroupant, sous le chef de file de la direction juridique, la direction générale, la direction technique, la direction financière et la direction ressources humaines.

Pour les membres du COPIL, la RSE est perçue comme un levier de performance. Les compétences complémentaires ont permis d'appréhender l'ensemble des activités du groupe et d'engager une réflexion globale. Le COPIL RSE s'est réuni deux fois sur la période concernée par la DPEF. Sur la base des enjeux identifiés, les membres du COPIL RSE en fonction de leur propre périmètre de compétences, vont mettre en place et piloter des groupes de travail dédiés afin de mettre en œuvre les actions destinées à limiter les effets et les impacts de ces risques.

L'établissement de la présente Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) a constitué la première formalisation des actions RSE et l'opportunité de structurer la démarche.



2.2 IDENTIFICATION DE NOS PRINCIPAUX ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

En 2020, dans le cadre de la publication de la Déclaration de Performance Extra-Financière et d'une approche globale de la RSE, le groupe FACE a réalisé une analyse des enjeux RSE.

Une analyse documentaire sectorielle, un benchmark réalisé auprès des pairs et une consultation des supports internes ont permis de dresser une liste des enjeux liés à l'activité du groupe FACE et aux intérêts des parties prenantes. Les enjeux sont répartis en 5 catégories : la gouvernance, le social, le sociétal, l'environnement et les produits.

Les membres du COPIL RSE ont réalisé une évaluation des enjeux sur des critères d'impact : financiers, réglementaires, opérationnels et d'image. L'impact pour les parties prenantes a été évalué sur la base d'un benchmark d'entreprises comparables et du même secteur d'activité.

Les enjeux environnementaux (notamment la prévention des déchets, les émissions de GES et l'efficacité énergétique) n'ont pas fait partie des risques identifiés comme principaux lors de la notation. Cependant en raison de l'importance grandissante de ces sujets, le groupe a souhaité traiter dans cette DPEF, les émissions des GES et l'efficacité énergétique comme un risque et la prévention des déchets comme un enjeu.



7 risques extra-financiers sont identifiés et traités dans cette Déclaration de Performance Extra-Financière :

SOCIAL

- La santé et la sécurité des collaborateurs
- La formation

SOCIÉTAL

- Les achats responsables et la sous-traitance
- La satisfaction des clients

GOVERNANCE

- La sécurité informatique
- La digitalisation des métiers et des activités

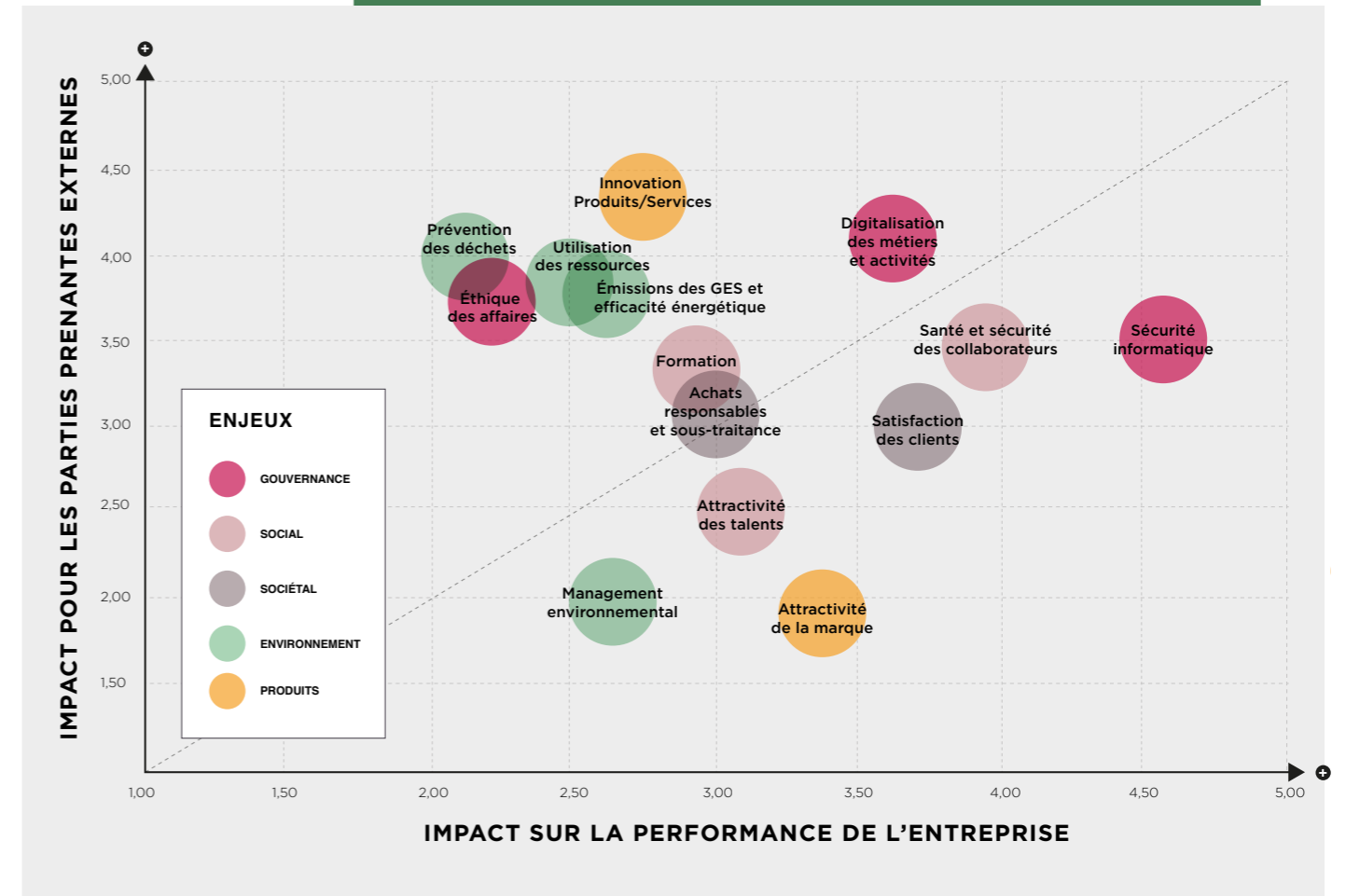
ENVIRONNEMENT

- Les émissions de GES et efficacité énergétique



Les risques, politiques, diligences, indicateurs clés de performance et les résultats pour répondre à ces risques sont décrits dans le chapitre suivant.

Matrice de Matérialité FACE SA





3.1 | LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

Risque et Politique

Les conditions de travail peuvent avoir des conséquences sur la sécurité, la santé et le bien-être des collaborateurs.

Les contraintes et les risques diffèrent en fonction de l'environnement de travail et de la typologie des métiers. En qualité d'employeur, chaque filiale du groupe est responsable des conditions de travail de ses collaborateurs présents sur les chantiers, dans les ateliers et dans les espaces de bureaux.

Une mauvaise maîtrise du risque pourrait entraîner blessures et accidents pour les collaborateurs et avoir un impact financier, juridique et réputationnel pour le groupe. En veillant à ce que l'environnement de travail soit sûr et sécurisé, le groupe contribue à améliorer les conditions de travail. Cela permet d'augmenter l'engagement des collaborateurs et la qualité des prestations effectuées.

“ Un bon développement s'appuie sur la bonne santé et la sécurité de ses collaborateurs. Ainsi, les conditions de travail font partie des priorités de toutes les entreprises du groupe. ”

Les ressources affectées à cet enjeu sont :

- **HUMAINES** avec la direction en collaboration avec les responsables de services ;
- **MATÉRIELLES** avec les achats réalisés pour des équipements de protection individuelle et collective ;
- **INTELLECTUELLES** au travers des formations.

Indicateurs

54
Nombre total
d'accidents
du travail
avec arrêt



3,45
Taux de gravité
des accidents du travail



57,51
Taux de fréquence
des accidents du travail



Dont
Métallurgie
117,5



Dont
BTP
46,6

1 Maladie
professionnelle
reconnue
Hors intérim



Nombre
de sinistres
routiers
49



Plan d'action

1 ÉVALUER ET PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS À LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Des analyses de risques couvrent l'ensemble des postes de travail et donnent une cartographie de ceux-ci. Le Document Unique d'évaluation des Risques Professionnels (DUERP) consolide l'ensemble des risques en matière de santé et sécurité et définit les actions à mettre en œuvre.

Chaque site veille à l'actualisation des DUERP lors de l'apparition d'un nouveau risque professionnel ou situation à risque.

64% des structures françaises du groupe sont dotées d'un règlement intérieur même si l'obligation légale ne l'impose pas. Il présente les règles d'hygiène et de sécurité prévues dans le code du travail, les démarches à suivre en cas de danger grave et imminent pour la vie d'un collaborateur, la présentation aux visites médicales et examens complémentaires, et les règles générales de discipline.

Ce document est à disposition des collaborateurs et est porté à leur connaissance via le contrat de travail.

2 PRÉSENTER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ POUR LES NOUVEAUX COLLABORATEURS

L'arrivée dans une entreprise est un moment privilégié pour présenter les règles et garantir la sécurité des collaborateurs dans les différents espaces de travail. 25% des entités ont mis en place un livret d'accueil à destination des nouveaux embauchés (livret d'accueil sécurité ou livret d'accueil chantier). Il est prévu de déployer cette bonne pratique en le généralisant à l'ensemble des filiales.

OBJECTIF GROUPE Sur l'exercice 2021-2022,

100 %
des sociétés du groupe
auront un livret
d'accueil.

OBJECTIF GROUPE Sur l'exercice 2021-2022,

100 %
des sociétés du groupe
auront un règlement
intérieur.



3 PROTÉGER LES COLLABORATEURS LORS DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie du coronavirus SARS-CoV-2 responsable d'une maladie nommée Covid-19. Conformément aux responsabilités de l'employeur, des mesures de prévention ont été spécifiquement adoptées afin de protéger la santé des collaborateurs sur les chantiers, les espaces de bureaux et lors des déplacements dans les véhicules de l'entreprise. Les services de médecine du travail ont été sollicités pour l'organisation des Protocoles de Reprise d'Activité.

Les entités ont actualisé leur évaluation des risques professionnels.

Pour l'ensemble des collaborateurs, il a été distribué des masques et du gel ou lotion hydroalcoolique dont le renouvellement est assuré régulièrement et sur simple demande.

En complément pour le personnel de chantier, un «kit camion» a été installé comprenant pour l'équipe, un réservoir d'eau pour le lavage des mains, un distributeur de papier à usage unique, un distributeur de savon et du gel hydroalcoolique.

Prévenir la propagation du virus passe aussi par le respect des gestes barrières : ils sont affichés et rappelés régulièrement dans les bureaux et usines, dans les véhicules utilitaires et dans les bases vie de chantier.

Afin de limiter les risques de contaminations, des aménagements ont été réalisés tels que l'automatisation des portes d'entrée au sein des locaux de FACE ÎLE-DE-FRANCE. Les collaborateurs pouvant travailler de leur domicile ont été équipés d'ordinateurs

portables pendant la période de confinement. Le retour sur sites s'est fait par rotation d'équipes pour limiter le nombre de personnes présentes au même moment et les risques de contamination. Des plannings de présence permettant de contrôler le nombre de présents et éventuellement les cas contacts sont mis en place.

Cette crise sanitaire qui a jalonné l'année 2020 n'est pas sans impacter le quotidien professionnel. La santé de l'ensemble de nos collaborateurs est restée une priorité. Une communication actualisée à chaque évolution réglementaire et rédigée avec l'appui des services de médecine et santé au travail a été réalisée à destination de l'ensemble de nos collaborateurs afin de les informer que certaines personnes dites « vulnérables » pouvaient développer une forme grave à l'infection Covid-19. Les personnes qui se sont déclarées vulnérables via un certificat d'éloignement de leur médecin ont été placées soit en télétravail à 100% si leur poste le permettait, soit en activité partielle si le télétravail n'était pas possible.

“ La période de confinement a vu le télétravail se développer, depuis une réflexion s'est engagée en interne afin de formaliser une charte télétravail pour le groupe. ”

4 FORMER À LA SÉCURITÉ

Les collaborateurs sont des acteurs clés pour l'existence d'un environnement de travail sécurisé. Pour cela, les entités du groupe ont mis en place des formations régulières sur ces sujets :

- > En 2018, 140 collaborateurs ont suivi la formation «Les responsabilités de chantier» dédiée entre autres aux mesures immédiates à prendre en phase d'urgence et à la conduite de l'enquête interne par la cellule de crise (méthode des 5M, arbre des causes...).
- > Formation Sauveteurs Secouriste du Travail : sur l'ensemble des sites, des collaborateurs ont suivi les formations premiers secours. Tous les 2 ans, une opération est menée pour mettre à jour l'ensemble des trousseaux de secours.
- > Formation au risque amiante pour les collaborateurs de FACE Environnement.
- > Formation spécifique à destination des équipes travaillant sur les chantiers : Prévention des Troubles Musculo-Squelettiques et du mal de dos, formation Gestes et Postures.
- > Formation sur le travail en hauteur dédiée à l'utilisation des EPI antichute.
- > Formation au montage, démontage, vérification et utilisation des échafaudages roulants.
- > Formation pour la prévention du risque routier : 2 jours de formation avec les voitures de fonction ou de service pour permettre aux collaborateurs de rouler en sécurité. D'ici 3 ans, il est prévu de systématiser cette formation pour les nouveaux arrivants utilisant un véhicule de l'entreprise.
- > Formation pour l'utilisation de matériel de chantier : les formations CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) pour la conduite des engins de chantier. Bien que réglementairement non obligatoire, le groupe entend maintenir la réalisation de ces formations CACES pour acter de son obligation de sécurité.



3.2 | LA FORMATION

Risque et Politique

À travers la formation, le groupe FACE contribue à développer les compétences des collaborateurs et à maintenir un niveau d'expertise utile aux clients.

Une gestion insuffisante des talents et des compétences pourrait entraîner une baisse du niveau d'expertise, amoindrir la qualité et la compétitivité de l'entreprise. De plus, cela pourrait affecter l'engagement des collaborateurs et augmenter le turnover. A contrario, offrir un niveau élevé de formation aux collaborateurs permet de gagner en expertise, en qualité et en implication dans la réalisation des tâches professionnelles.

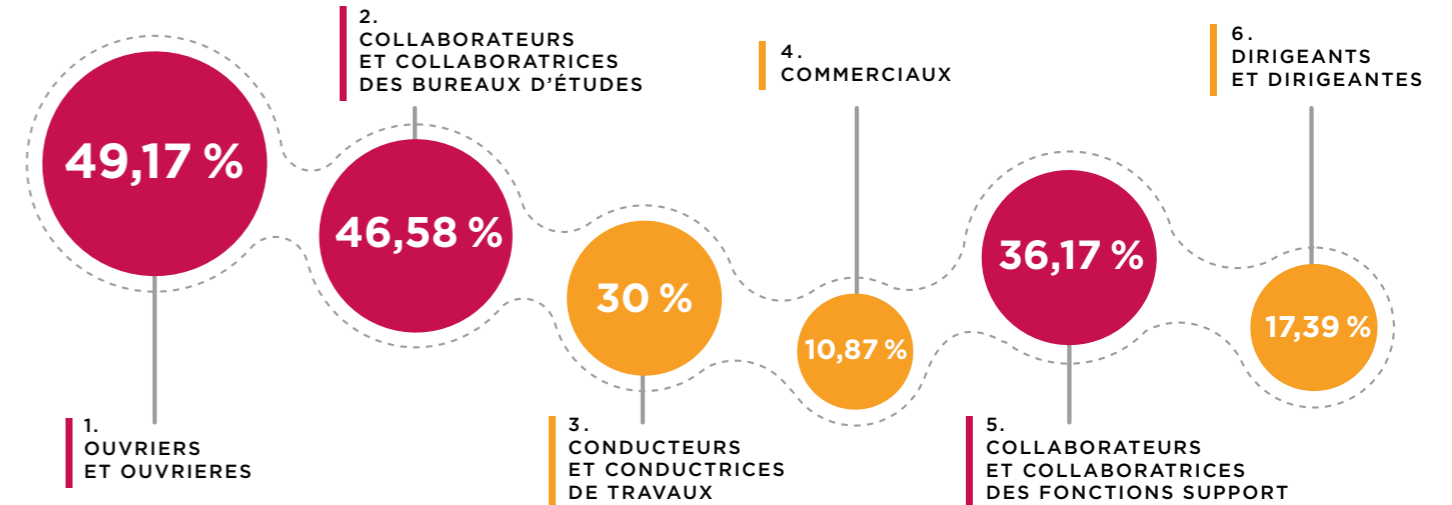
Afin d'accompagner le développement des activités, d'anticiper les besoins d'évolution des métiers et de s'adapter aux réalités des bassins d'emplois locaux, les pratiques de formation du groupe FACE ont permis à 259 collaborateurs de se former sur l'exercice 2019-2020 (soit 40% des effectifs).



“ Une gestion insuffisante des talents et des compétences pourrait entraîner une baisse du niveau d'expertise, amoindrir la qualité et la compétitivité de l'entreprise. ”

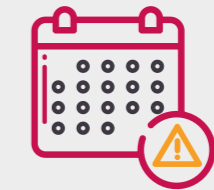


Le graphique suivant présente le pourcentage de collaborateurs formés au sein du groupe :



Indicateurs

259 Collaborateurs FORMÉS soit **40 %** de l'effectif



43 % des jours de formations DÉDIÉS À LA SÉCURITÉ

Plan d'action



“ Sur l'exercice, les entités du groupe ont recruté **97** collaborateurs. ”

1 | DÉVELOPPER LES TALENTS

Pour pallier les difficultés de recrutement et le manque d'adéquation entre les candidats et les besoins techniques, le groupe FACE vise en priorité les jeunes recrues et les accompagne dans un processus de formation interne. Le transfert de compétences se fait via un tutorat ou la constitution d'un binôme entre le nouvel arrivant et un membre de l'équipe ayant une expertise métier reconnue. Cette relation permet également de transmettre la culture d'entreprise.

Lorsque la compétence technique nécessaire n'est pas disponible en interne, les entités font appel à un prestataire extérieur pour assurer cette acquisition.

Pour le développement des talents et afin d'accompagner au mieux les besoins de compétences nécessaires au développement du groupe, un catalogue de formation sera déployé par le service RH d'ici fin 2021 via un logiciel RH en cours de construction.

En avril 2020, une personne dédiée au sujet de la formation a rejoint le service RH.

2 | ACCOMPAGNER ET FAVORISER LA PROMOTION INTERNE - MOBILITÉ

Pour pallier les difficultés de recrutement de compétences, le groupe favorise également la mobilité via les promotions internes.

En 2020, 15 personnes ont profité d'une mobilité interne. Ainsi, des ouvriers deviennent chef d'équipe et des chefs de chantier ont la possibilité d'évoluer en bureau d'études ou conduite de travaux.

Au sein du groupe, les postes sont ouverts aussi bien en interne qu'en externe. La promotion interne des collaborateurs permet leur évolution en compétence tout en faisant perdurer l'état d'esprit propre à notre entreprise.

Par exemple, pour les postes de conducteur de travaux, la formation interne est privilégiée afin d'utiliser les compétences d'un salarié formé aux métiers du groupe.

En effet, lorsqu'un ouvrier chef d'équipe devient conducteur de travaux, il connaît déjà parfaitement les durées de tâches, les règles de sécurité à appliquer, les interactions avec les autres corps d'état. Notre formation se concentre alors sur la partie administrative comprenant la gestion du chantier en termes de logistique, d'approvisionnement, de respect du planning général, de connaissance théorique des produits...

À l'inverse, quand un collaborateur du BE devient conducteur, toute la partie technique théorique est maîtrisée, mais la partie chantier est presque inconnue. Nous devons alors appuyer notre formation sur la partie sécurité, gestion du planning, logistique...

SUR FACE IDF, LES STATISTIQUES LONG TERME EN MATIÈRE DE MOBILITÉ SONT LES SUIVANTES :

64,7%

DES CONDUCTEURS DE TRAVAUX

viennent de la mobilité interne (47% du poste de BE et 17,7% du poste d'ouvrier).

75%

DES TECHNICO COMMERCIAUX

viennent de la mobilité interne (50% du poste de conducteur de travaux, 25% du poste d'ouvrier chef d'équipe).

RÉSULTAT DE CETTE POLITIQUE INTERNE AU NIVEAU DU GROUPE

69%

DES DIRECTEURS

actuellement en place sont des collaborateurs qui ont vu leur expertise reconnue et valorisée.

Les formations à la sécurité sont traitées dans la partie 3.1. « La Santé et la Sécurité des collaborateurs » et les formations aux outils numériques sont présentées dans la partie 3.6. « La digitalisation des métiers et activités ».

3.3 | LES ACHATS RESPONSABLES ET LA SOUS-TRAITANCE

Risque et Politique

La performance du groupe FACE est liée à la relation qu'il entretient avec ses fournisseurs et ses sous-traitants. Le choix des matériaux et le niveau d'exigence demandé aux sous-traitants impactent le résultat final. Par conséquent, le groupe FACE s'attèle à maîtriser ses pratiques afférentes à ce risque.

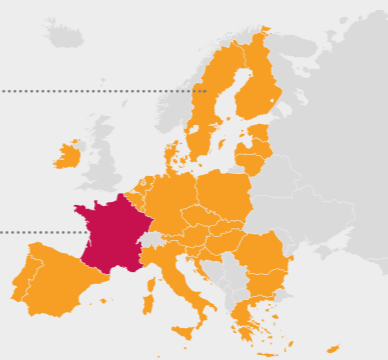
Les prestations de sous-traitance doivent garantir le respect de la réglementation administrative ainsi que la qualité et le délai.

“ Les achats constituent un levier majeur d'optimisation de la performance et de la compétitivité du groupe FACE au service de ses clients. ”

Indicateurs

ORIGINE DES FOURNISSEURS pour l'approvisionnement en matières premières, en consommables et frais généraux :

UE (hors France) **2,84 %**
France **97,16 %**



Plan d'action

1 | S'ENGAGER SUR LE RESPECT DES NORMES

Les entités du groupe sélectionnent leurs fournisseurs selon des critères stricts : le respect des normes françaises et européennes, l'origine des fournisseurs et le respect des engagements contractuels.

Le respect des normes françaises est un élément nécessaire pour garantir, en cas de sinistre sur la construction, l'application de la garantie de parfait achèvement (1 an), la garantie de bon fonctionnement (2 ans) et la garantie décennale (10 ans).

En fonction du type d'ouvrage réalisé, de technique courante ou non courante, le choix des matériaux et donc des fournisseurs qui les produisent est un rouage essentiel pour la bonne assurabilité de l'entreprise.

En cas de technique courante, le choix se porte alors vers des produits sous avis techniques ou cahier des charges. L'aval des bureaux de contrôle vient appuyer ou non notre choix.

Lorsque l'ouvrage est de technique non courante ou novatrice, le choix est réalisé de concert avec notre assureur toujours avec l'aval du bureau de contrôle. Par exemple, pour les toitures recevant des centrales photovoltaïques, nous avons sélectionné seulement 3 systèmes d'intégration agréés par notre assureur.

Par ailleurs, lorsque nous travaillons sur des chantiers labellisés (HQE, BREEAM ou autre), les Fiches de Données Environnementales et de Sécurité, FDES, des produits doivent être fournies à l'auditeur chargé de donner ou non le label. Ainsi, les fournisseurs n'ayant pas fait l'analyse du cycle de vie d'un produit sont éliminés automatiquement.

100% des achats sont réalisés auprès de fournisseurs européens dont 97,16 % français. Cela permet au groupe de s'engager sur des produits fabriqués dans le respect de la réglementation européenne.

2 | PRÉVENIR LES RISQUES AVEC LES SOUS-TRAITANTS

Le choix d'un sous-traitant sur le seul critère du prix peut être risqué.

En effet, un sous-traitant qui ne correspond pas aux attentes de notre entreprise en termes de sécurité, de délai, de qualité revient à envoyer une image négative à nos donneurs d'ordre et est contre-productif à long terme.

En contractant avec des sous-traitants répondant aux attentes qualitatives du groupe, FACE via la maîtrise de son processus de sélection, entend mener ces cocontractants, qui sont principalement des TPE, vers le haut (sécurité, formation, ...) et contribuer à l'amélioration de son image et celle de toute la filière du bâtiment.

Nous avons donc mis en place un processus strict pour nous assurer de l'exclusion des sous-traitants qui ne remplissent pas les prérequis obligatoires. Par ailleurs, les entreprises établies à l'étranger ainsi que celles ayant recours à des travailleurs détachés sont interdits dans le groupe.



3.4 | LA SATISFACTION DES CLIENTS

Risque et Politique

La satisfaction client est l'élément clé de la performance durable du groupe.

Tout manquement dans ce domaine peut entraîner des coûts immédiats (refus de paiement, reprise de travaux...) et futurs (perte de clients et de contrats potentiels).

La satisfaction des clients pose un double enjeu : il s'agit de fournir d'une part une prestation et un service de qualité pour un prix de marché et, d'autre part, les moyens d'un dialogue régulier pour mieux appréhender les demandes et coller aux objectifs.

Les axes de travail pour satisfaire les clients passent donc par la qualité de la prestation, les conseils et les services fournis.

La présence régionale du groupe permet d'assurer une proximité humaine au service de nos clients. L'un des atouts de FACE tient en grande partie à la connaissance technique de ses collaborateurs ainsi que de la connaissance du marché et des clients locaux. Le savoir-faire relationnel et technique sont indissociables.

Indicateurs



Pourcentage de « clients récurrents » :

Indicateur en cours de fiabilisation



Sinistres chantiers sur l'année :

225
Ouverts
176
Fermés

Plan d'action

1 | **RENOUVELER LA CERTIFICATION QUALIBAT**

Sur l'exercice, le groupe comptabilise



36
certifications Qualibat

(4 actuellement en révision) réparties sur 14 de ses entités.

Ces qualifications mettent en avant des compétences techniques présentes au sein des entités du groupe :

- **Traitement de l'amiante**
- **Construction et structures métalliques ;**
- **Couverture en métaux sauf plomb ;**
- **Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles ;**
- **Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles ;**
- **Tôle d'acier nervuré avec étanchéité en membrane en feuille ;**
- **Fourniture et pose de menuiseries extérieures avec maîtrise d'œuvre ;**
- **Fourniture et pose de façades-rideaux métalliques ;**
- **Bardage simple ;**
- **Tous types de bardage ;**
- **Mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).**



2 | **ORGANISER LA RELATION AVEC LES CLIENTS**

Depuis sa création, la satisfaction du client fait partie des valeurs du groupe. Cette satisfaction doit être, bien entendu, obtenue dans un prix de marché. Néanmoins, comme à l'égard de nos sous-traitants ou fournisseurs, nous estimons que le prix n'est pas tout. Chaque maillon de notre chaîne de valeur doit être optimisé pour réaliser des ouvrages plus qualitatifs que la moyenne du marché. Leur combinaison doit nous hisser vers le haut et ainsi nous démarquer de nos concurrents.

Ainsi, si nos engagements envers nos clients sont respectés (sécurité, qualité, délai, prix) nous espérons qu'ils seront satisfaits et reviendront, créant par là même une récurrence.

Prise en compte de l'importance de la fidélité des clients pour FACE, le groupe souhaite mesurer la confiance de ses clients via un indicateur de récurrence.

Par « client récurrent », on entend un client qui a confié trois affaires sur les 2 dernières années incluant l'exercice de référence. Cet indicateur est en cours de fiabilisation.

Sur les quinze dernières années, FACE s'est structurée puis renforcée pour apporter un soutien administratif et juridique aux entités du groupe dans le suivi de la gestion des sinistres et pour faciliter les relations avec l'assureur.

3.5 LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Risque et Politique

En matière de sécurité informatique, les risques sont nombreux pour le groupe : perte de données, réseau inutilisable, arrêt des activités dépendantes des ressources informatiques.

La sécurité des systèmes informatiques est un enjeu majeur depuis de nombreuses années.

Conscient de ce risque, le service informatique a été étoffé fin 2019 par une personne supplémentaire, rejoint début 2020 par un DSI.

Fin 2019, un audit a été réalisé sur la sécurité informatique en fixant des priorités d'actions à mettre en place afin d'assurer une protection des infrastructures autour des filiales.

Indicateurs

48

réunions
sur le suivi global
des projets SI
Données de janvier
à septembre 2020*



352

alertes
informatiques
Données de mai
à septembre 2020*



*Un process a été mise en place pour collecter les données afin de présenter dans la prochaine DPEF des indicateurs sur un périmètre temporel correspondant à l'exercice complet.

Plan d'action

Deux types de réunions sont organisés pour traiter les sujets SI :

- des réunions mensuelles dédiées à la sécurité ;
- des réunions hebdomadaires pour le suivi global des projets SI.

RÉALISER UNE CHARTE INFORMATIQUE

À la suite du déploiement du système d'information et de communication au sein de l'ensemble des structures du groupe, il est devenu nécessaire de sensibiliser chaque utilisateur aux outils qui leurs sont confiés et aux règles des bonnes pratiques et de leurs usages. C'est pourquoi, une charte informatique est en cours de rédaction et sera distribuée à chaque salarié qui devra la signer afin de suivre l'ensemble des préconisations destinées à assurer la sécurité des échanges et des données.

Elle détaille les conditions d'utilisation et certaines interdictions tout en précisant les dangers d'utilisation d'internet et de la messagerie.

L'aboutissement de cette mise en place est prévu pour le 1^{er} semestre 2021.



3.6 | LA DIGITALISATION DES MÉTIERS ET ACTIVITÉS

Risque et Politique

La digitalisation impacte l'organisation des échanges et la façon de travailler.

Le développement de nouvelles compétences et outils est primordial pour permettre au groupe FACE d'être un acteur innovant et compétitif. Il permet également de pouvoir recruter des talents qui se reconnaissent dans ces techniques d'aujourd'hui.

Le secteur de la construction connaît une réelle mutation dans la gestion de sa chaîne de production : réalité virtuelle, modélisation numérique, maquette 3D, simulation énergétique, générant une évolution des pratiques. Ces nouveaux modes de fonctionnement et de communication permettent de fluidifier les transferts de documents entre les services, de faire suivre plus rapidement les modifications ou non conformités. Ainsi, nous devons obtenir des gains de productivité tout en ayant une diminution des erreurs de production source de gaspillage.

Le taux d'équipement et le niveau de formation doivent être lus conjointement pour mesurer le niveau de digitalisation des équipes. En effet, la formation aux outils digitaux est essentielle pour permettre à FACE de tirer avantage des investissements réalisés.

“ Le développement de nouvelles compétences et outils est primordial pour permettre au groupe FACE d'être un acteur innovant et compétitif. ”



Indicateurs

75

collaborateurs opérationnels

utilisent un

logiciel orienté conception technique ou chantier



67

jours de formations

dédiés à des outils numériques
type BIM, Autocad, TEKLA, Solidworks, RADAN, Wictop,...



72 %

Taux d'équipements en ordinateurs portables

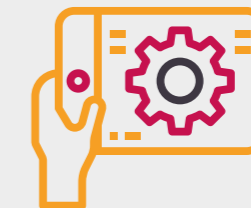
Hors ouvriers



11

tablettes

pour les services sur chantiers



Plan d'action

1 | INTÉGRER LE BIM

Le BIM ou Building Information Modeling est un processus intelligent basé sur un modèle numérique 3D. Le BIM permet d'intégrer les informations et les outils nécessaires à la conception, la planification, la construction, l'exploitation des bâtiments. Il permet également d'améliorer la prise de décisions et les performances tout au long du cycle de vie des projets de construction. Pour répondre aux demandes de nos clients et dans le cadre du développement de nos activités, en 2018, le groupe a renforcé ses compétences avec la création d'un bureau d'étude R&D dédié au BIM composé de deux personnes.

La réflexion est complexe car la numérisation pour le secteur de la construction demande une grande précision, et l'activité couverture-bardage ne dispose pas de logiciel métier spécifique abouti à ce jour. L'automatisation du travail au niveau de cette activité reste un sujet ouvert et des études sont toujours en cours afin de solutionner les problématiques techniques.

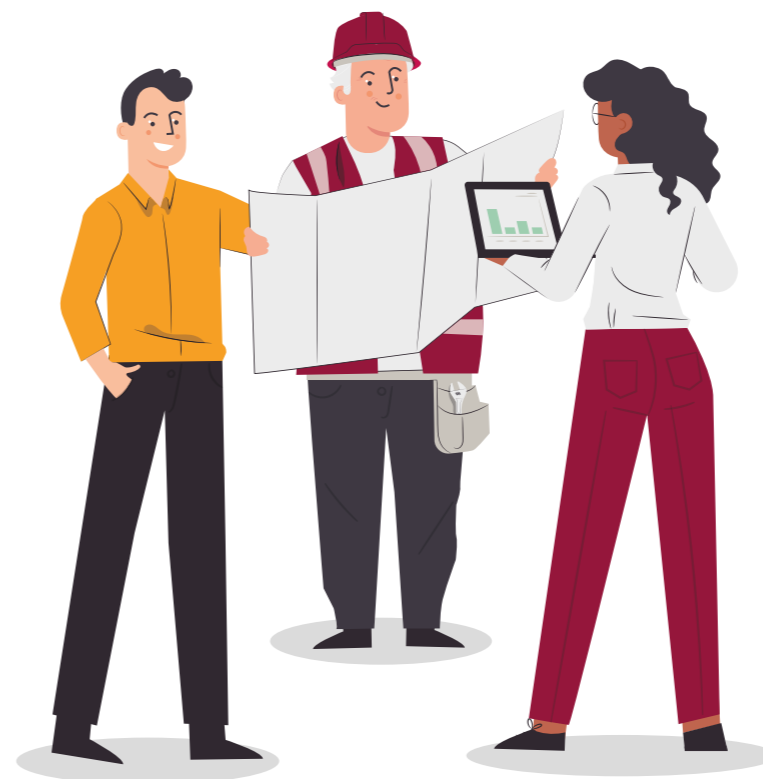


2 | OPTER POUR LES TABLETTES NUMÉRIQUES SUR LES CHANTIERS

Les tablettes sont des outils de plus en plus utilisés dans le secteur de la construction, les nouvelles technologies se développent pour offrir davantage de souplesse et de performance aux équipes. Utilisées depuis quelques années par les donneurs d'ordre, il était important pour les équipes de FACE de participer à cette évolution numérique. L'utilisation de tablettes permettraient à nos équipes d'être plus réactives, d'offrir plus de souplesse dans la relation avec les parties prenantes et d'éviter une redondance de tâches.

Pour FACE Services Experts, une phase de test a permis de comparer différents outils disponibles sur le marché et de choisir une tablette adaptée aux besoins et contraintes de ces équipes. Cette phase de test s'arrêtera fin 2020. La solution retenue sera alors déployée à l'ensemble des équipes de FACE Services Experts sur l'année 2021.

“ La politique vers le **zéro papier** va désormais s'étendre aux contrats administratifs et aux contrats commerciaux. ”



3 | PASSER AU ZÉRO PAPIER

Depuis presque deux ans, le service financier travaille avec les fournisseurs pour mettre en place la dématérialisation des factures via un logiciel dédié. Les collaborateurs utilisant ce logiciel ont été formés par un référent interne.

Les avantages sont nombreux : outre le gain de productivité pour la gestion des factures fournisseurs, l'archivage, la recherche des documents et l'accessibilité à distance nécessaire en cette période sanitaire exceptionnelle où le télétravail se densifie, la dématérialisation des factures permet à FACE de contribuer à la diminution substantielle de l'utilisation du papier, soit un moyen d'œuvrer en faveur de la planète.

Sur 2020, prise en compte du télétravail généralisé pendant le confinement, le groupe a également accentué la dématérialisation des factures de ventes.

Cette politique vers le zéro papier va désormais s'étendre aux contrats administratifs et aux contrats commerciaux avec, notamment, la mise en place de la signature électronique pour ces derniers.

Côté ressources humaines, une action est menée autour de la dématérialisation du bulletin de paye et l'utilisation d'un coffre-fort numérique pour une généralisation en 2021.



3.7 | LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Risque et Politique

L'enjeu environnemental est évidemment très important pour la filière du bâtiment qui est réputée comme une industrie générant une pollution importante. Introduire la prise en compte de cet enjeu dans les processus de travail du groupe FACE, nous semble indispensable pour répondre au défi que représente le changement climatique.

Les émissions de gaz à effet de serre et l'efficacité énergétique peuvent avoir une incidence sur notre chaîne d'approvisionnement, sur nos propres activités et sur les attentes de nos clients.

Les immeubles que nous construisons depuis l'année 2005 répondent néanmoins à des normes thermiques de plus en plus efficaces. La RT2012 est l'actuelle réglementation thermique applicable depuis le 1^{er} janvier 2013, dans l'attente, en 2021, de l'entrée en vigueur de la RE2020 qui impose de nouveaux standards dans la construction qui visent notamment à obtenir des bâtiments plus performants et plus respectueux de l'environnement.

Indicateurs

28 %

des véhicules

de tourisme et commerciaux ont une émission de CO₂ inférieure à 95g/km

Émissions générées

par la consommation d'électricité et de carburant :

2 562 tCO₂e



Plan d'action

DIMINUER LES GES EN EXTERNE ET EN INTERNE

Une estimation des émissions de gaz à effet de serre a été réalisée sur l'exercice. Le constat montre que les émissions liées à notre consommation d'électricité sur les sites représentent 4 % des émissions pendant que notre consommation de carburant concourt à hauteur de 96 % des émissions.

Nos véhicules légers sont renouvelés en moyenne tous les 4 ans, permettant ainsi de bénéficier des dernières technologies et des progrès constants en matière de consommation. Nous avons décidé en 2019 de réduire les GES émis par notre flotte de véhicule en priorisant l'achat de véhicules hybrides, rechargeables ou électriques. À ce jour, notre taux de véhicule de fonction et de service (hors utilitaires) en dessous de 95g de CO₂ s'élève à 28%.

OBJECTIF GROUPE D'ici 2025,

Tendre vers **100 %** des véhicules de fonctions en dessous de 95g/km de CO₂



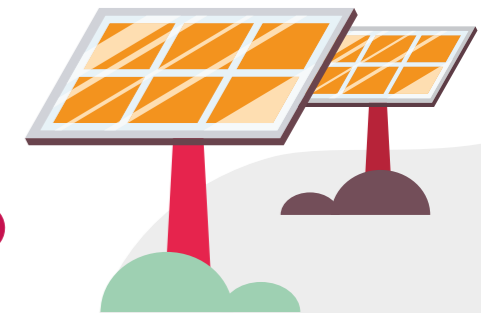
Sur nos propres installations (bureaux, usines et dépôts), une étude est en cours pour passer avec un fournisseur d'électricité « vert ».

Développer l'utilisation d'énergie photovoltaïques permettant de produire de l'électricité grâce à la lumière du jour : grâce à notre structure dédiée, FACE Énergies, l'ensemble des entités du groupe ont la capacité de proposer à ses clients une solution basée sur cette technologie.

L'investissement sur le photovoltaïque est un axe de développement important pour le groupe. La demande des clients industriels augmente, mixant des préoccupations économiques et écologiques. En parallèle, l'expertise de nos équipes se consolide.

Dans les projets de rénovation, FACE peut être force de conseil en préconisant des solutions plus isolantes sur les bâtiments existants. Nous orientons notre action commerciale en ce sens.

“ Quatre sites du groupe sont équipés de centrales photovoltaïques sur les toits de leurs bureaux ou usines. ”



3.8 TABLEAU DES RISQUES, DES PLANS D'ACTION ET DES INDICATEURS CLÉ DE PERFORMANCE

Risques identifiés	Plan d'action	KPI 2019-2020
La santé et la sécurité des collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer et prévenir les risques liés à la santé et la sécurité au travail Présenter les règles de sécurité pour les nouveaux collaborateurs Protéger les collaborateurs lors de l'épidémie de COVID-19 Former à la sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre total d'accidents du travail avec arrêt : 54 Taux de gravité des accidents du travail : 3,45 Taux de fréquence des accidents du travail : 57,51 Maladie professionnelle reconnue (hors intérim) : 1 Nombre de sinistres routiers : 49
La formation	<ul style="list-style-type: none"> Développer les talents Accompagner et favoriser la promotion interne - mobilité 	<ul style="list-style-type: none"> 259 collaborateurs formés soit 40 % de l'effectif 43 % des jours de formation sont dédiés à la sécurité
Les achats responsables et la sous-traitance	<ul style="list-style-type: none"> S'engager sur le respect des normes Prévenir les risques avec les sous-traitants 	<ul style="list-style-type: none"> Origine des fournisseurs : France : 97,16 % UE (hors France) : 2,84 %
La satisfaction des clients	<ul style="list-style-type: none"> Renouveler la certification Qualibat Organiser la relation avec les clients 	<ul style="list-style-type: none"> Sinistres sur l'année : Ouverts : 225 Fermés : 176

Risques identifiés	Plan d'action	KPI 2019-2020
La sécurité informatique	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une charte informatique 	<ul style="list-style-type: none"> 48 réunions sur le suivi global des projets SI 352 alertes informatiques
La digitalisation des métiers et des activités	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer le BIM Opter pour les tablettes numériques sur les chantiers Passer au zéro papier 	<ul style="list-style-type: none"> 67 jours de formation dédiés aux outils numériques Taux d'équipements en ordinateurs portables : 72 % des collaborateurs (hors ouvriers) Nombre de tablettes pour les services sur chantiers : 11
Les émissions de CO₂ et efficacité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> Diminuer les émissions de gaz à effet de serre en interne et en externe 	<ul style="list-style-type: none"> 28 % des véhicules de tourisme et commerciaux avec une émission de CO₂ inférieure à 95g/km Émissions générées par la consommation d'électricité et de carburant : 2562 tCO₂e





4

Actions en faveur
de l'économie
circulaire :
la prévention
des déchets

4 | ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Le secteur du bâtiment doit s'inscrire dans une logique de réemployabilité ou tout du moins de recyclabilité pour lutter contre l'épuisement des matières premières. La loi n°2020-105 du 10/02/2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire vise spécifiquement les déchets du bâtiment. Dans ce cadre, notre groupe a une responsabilité à prendre à son niveau dans la limite de ses périmètres.

Nos actions pour la gestion des déchets dans le cadre de l'économie circulaire :

Sur les chantiers labellisés (HQE, BREEAM, ...) nous effectuons la collecte et le recyclage des déchets :

- bennes pour la collecte de l'acier, de l'aluminium, et du bois ;
- tri des emballages plastiques ;
- recyclage de la peinture ou des poussières d'acier.

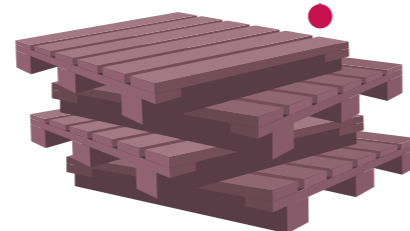
Sur 2019, le groupe FACE en partenariat avec ses fournisseurs de matériaux isolants a mis en place un système de récupération des palettes visant à leur réutilisation.

13760 palettes ont été récupérées sur l'exercice comptable 2019-2020 via 8 de nos structures sur 18 qui a une activité étanchéité.

OBJECTIF GROUPE

60%

Le groupe FACE vise sur l'exercice comptable suivant un taux de participation de 60% des structures concernées afin d'augmenter la récupération de palettes.



Une action pilote sera lancée en 2021 pour valoriser les déchets produits lors de nos phases de construction.



Des collaborateurs sensibilisés à la RSE :

Car les petits gestes comptent...

Les éco-gestes au bureau se multiplient. 72 % des sites ont adopté des bonnes pratiques en faveur de l'environnement :

- utilisation de tasses, de gourdes et de cuillères réutilisables afin de remplacer les gobelets, bouteilles en plastique et touillettes jetables ;
- recyclage du papier, des capsules de café, des piles, des bouchons, des ampoules, des toners et des cartouches d'encre ;
- incitation à limiter le nombre d'impressions tout en privilégiant le noir et blanc.



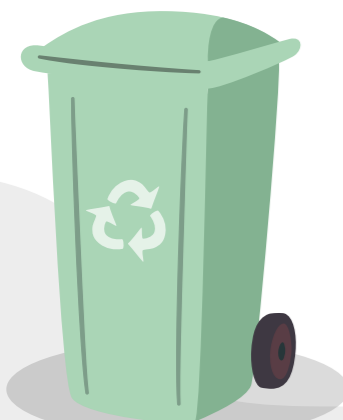
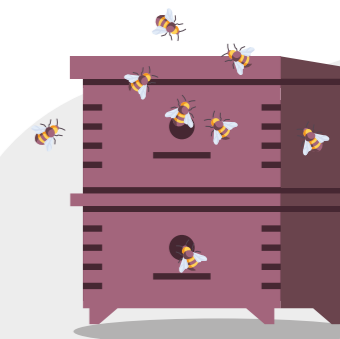
... pour valoriser notre écosystème.

Depuis fin 2019, FACE ÎLE-DE-FRANCE parraine 10 ruches. Cela permet de soutenir des apiculteurs qui agissent pour la sauvegarde des abeilles et au développement de nouvelles colonies.

En octobre 2020, pour le plaisir des papilles, la récolte de miel a été proposée aux collaborateurs de la structure.

“
72%
des sites ont adopté des **bonnes pratiques** en faveur de l'environnement.

”





5 | MÉTHODOLOGIE ET INDICATEURS

Cette Déclaration de Performance Extra-Financière présente la démarche du groupe FACE en matière de responsabilité sociétale d'entreprise. Il s'agit de la première DPEF pour le groupe.

Le reporting couvre la période allant du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020.

Les résultats 2020 tiennent compte de toutes les entités du groupe, bien que certaines incluses dans le périmètre de reporting n'ont pas répondu à tous les indicateurs. Cependant les indicateurs présentés sont représentatifs de la performance du groupe.

Pour l'exercice 2020, le groupe FACE a mené une analyse des enjeux (dont ceux à risque) par un benchmark. Un focus groupe a été réalisé avec les membres du Comité de pilotage RSE pour réaliser la notation interne. La notation externe est basée par un benchmark auprès d'entreprises comparables et du même secteur. Les politiques et diligences pour chacun des enjeux du groupe ont été collectés auprès des membres du Comité de pilotage. Un protocole de reporting présentant l'objectif, définissant les indicateurs et les modes de calcul des indicateurs a été diffusé à l'ensemble du groupe pour permettre une remontée d'informations homogène à l'aide d'un outil dédié coconstruit avec un prestataire pleinement engagé dans la démarche.

Risques identifiés	KPI 2019-2020	Périmètre
La santé et la sécurité des collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre total d'accidents du travail avec arrêt : 54 • Taux de gravité des accidents du travail : 3,45 • Taux de fréquence des accidents du travail : 57,51 • Maladie professionnelle reconnue (hors intérim) : 1 	Périmètre France
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sinistres routiers : 49 	Périmètre France (hors Sarthe Pliage)
La formation	<ul style="list-style-type: none"> • 259 de collaborateurs formés soit 40% de l'effectif • 43% des jours de formation sont dédiés à la sécurité 	Périmètre groupe (France + Portugal)
Les achats responsables et la sous-traitance	<ul style="list-style-type: none"> • Origine des fournisseurs : France : 97,16% UE (hors France) : 2,84% <p><i>Objectifs à atteindre en cours de réflexion pour l'année prochaine</i></p>	Périmètre France
La satisfaction des clients	<p><i>Indicateur en cours de fiabilisation</i> <i>Objectifs à atteindre en cours de réflexion pour l'année prochaine</i></p>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Sinistres sur l'année : Ouverts : 225 Fermés : 176 	Périmètre France (hors Sarthe Pliage)



Risques identifiés	KPI 2019-2020	Périmètre
La sécurité informatique	<ul style="list-style-type: none"> • 48 réunions sur le suivi global des projets SI • 352 alertes informatiques 	Périmètre France Données relevées de janvier à septembre 2020
La digitalisation des métiers et des activités	<ul style="list-style-type: none"> • 67 jours de formation dédiés aux outils numériques • Taux d'équipements en ordinateurs portables : 72% des collaborateurs (hors ouvriers) • Nombre de tablettes pour les services sur chantiers : 11 	Périmètre groupe
Les émissions de CO₂ et efficacité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> • 28% des véhicules de tourisme et commerciaux avec une émission de CO₂ inférieure à 95g/km 	Périmètre groupe

S'agissant de la première DPEF du groupe FACE, nous avons choisi de remonter dans le temps et d'intégrer dans ce rapport des actions réalisées sur les années antérieures.

Autres informations devant figurer dans la Déclaration de Performance Extra-Financière : les informations relatives à ses engagements sociétaux en faveur du développement durable, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable.

Le groupe FACE par ses activités, n'a pas d'impact ni de levier d'action concernant le bien-être animal, le gaspillage alimentaire ou l'alimentation responsable, équitable et durable.

Au titre des accords collectifs conclus dans les sociétés du groupe (périmètre France) et leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail :

- Régime collectif de prévoyance complémentaire « frais de santé » à effet du 1^{er} janvier 2018 ;
- Accord de participation du 27/06/2005 pour la société FACE ÎLE-DE-FRANCE.



6 RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE DU GROUPE FACE POUR L'EXERCICE 2019-2020



Rapport de vérification
FACE SA
Route de la Varenne Jarcy
94 w520 Mandres-les-Roses
Exercice clos le
30 septembre 2020

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1055 (dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 30 septembre 2020 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant le référentiel interne de l'entité (ci-après « le Référentiel »).

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux de formuler un avis motivé exprimant une conclusion sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;

- la sincérité des informations fournies en application du 3^o du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce :

Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;

Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;

Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^e alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;

Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;

Nous avons consulté des sources documentaires et mené des entretiens pour :

- apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des indicateurs clés de performance au regard des principaux risques et politiques présentés ;
- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes.

Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;

Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;

pour les indicateurs clés de performance et pour une sélection d'autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants¹, nous avons mis en œuvre :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et

¹ Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes : indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs (récurrence des clients, taux de véhicules avec des émissions < 95g/km de CO₂, nombre d'ATAA / TF / TG, part des jours de formation dédiés à la sécurité, nombre de collaborateurs formés en 2020).



procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 19% et 47% des données sélectionnées pour ces tests.

Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre septembre 2020 et février 2021 sur une durée totale d'intervention de 22 semaines. Nous avons mené 10 entretiens avec 8 personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

COMMENTAIRES

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants : nous attirons l'attention du lecteur sur le paragraphe méthodologie et indicateurs qui précise les restrictions de périmètre, les mentions « objectifs en cours de réflexion pour l'année prochaine » pour achats responsables et satisfaction client et « indicateur en cours de fiabilisation » pour la satisfaction client.

Fait à Toulouse, le 2 mars 2021

**L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT
SAS CABINET DE SAINT FRONT**

Pauline de Saint Front,
Présidente

SAS CABINET DE SAINT FRONT

3 rue Brindejunc des Moulinais - 31500 Toulouse
Tél. : 05 61 24 74 40 - www.cabinetdesaintfront.fr - e-mail : secretariat@cabinetdesaintfront.fr
Cabinet de Saint Front, cabinet spécialisé en Développement durable
N° SIRET : 494 642 978 00014 - CODE NAF / 7022Z
Société anonyme par actions simplifiée - Capital de 8 800,00€



FACE SA

Route de Varennes-Jarcy

94520 Périgny-sur-Yerres

contact@face-sa.fr

www.face-sa.fr